



LE SEUL OPTICIEN COMMUNAUTAIRE R É C I D I V E

Jérôme Savary, adjoint à la rédaction

Photo : Jérôme Savary



Philippe Rochette en compagnie d'un client heureux de ses nouvelles lunettes

Non content d'être le seul opticien d'ordonnances à proposer des lunettes à prix modique aux personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu, Philippe Rochette se montre encore plus généreux. Pour chaque paire de lunettes vendue, il verse désormais 10 \$ à un organisme communautaire partenaire.

«Ce petit montant est en quelque sorte une marque de reconnaissance envers les organismes communautaires avec lesquels je travaille explique Philippe Rochette. Sans ces organismes, je ne pourrais pas rencontrer un sans-abri qui couche sous le pont Jacques-Cartier.»

Chaque client décide à qui il souhaite faire don des fameux 10 \$. Ainsi, selon Philippe Rochette, près de 5 000 \$ pourraient être recueillis cette année puis partagés entre la quinzaine d'organismes avec lesquels il travaille. Parmi eux, se trouvent notamment l'Accueil Bonneau, Chez Doris, MultiCaf, Jeunesse au Soleil et la Société Élisabeth Fry du Québec. «Pour les clients, il est rare de pouvoir à la fois se procurer un bien de première nécessité [des lunettes] et contribuer à se sentir moins con à la fin de la semaine», lance ce travailleur autonome nouveau genre.

Philippe Rochette propose un service de lunetterie communautaire depuis mai 2007, lequel lui a permis de rendre service à 700 personnes jusqu'à présent. Sans local commercial, cet opticien «itinerant» promène ses lunettes d'organisme en organisme. En toute légalité, bien entendu. S'il offre également ses services aux employés des organismes communautaires et à Monsieur et madame Tout-le-Monde, Philippe Rochette compte parmi ses clients une majorité de personnes bénéficiaires de l'aide sociale. Pour ces derniers, une paire de lunettes d'ordonnances ne coûte que 20 \$, et leurs enfants peuvent même en obtenir une gratuitement, et ce, peu importe la complexité de leur ordonnance.

Philippe Rochette fait également crédit de temps à autre. «En faisant confiance à un client, celui-ci se sent heureux et redevable envers moi, précise-t-il.

«POUR LES CLIENTS, IL EST RARE DE POUVOIR À LA FOIS SE PROCURER UN BIEN DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ [DES LUNETTES] ET CONTRIBUER À SE SENTIR MOINS CON À LA FIN DE LA SEMAINE.»

– PHILIPPE ROCHETTE, OPTICIEN

Au fait, quel type de lunettes propose-t-il? «Je propose un grand choix de montures et les verres sont de très bonne qualité. Je ne propose pas de monture "de marque" et je n'en veux pas, car elles sont chères pour rien. Je propose parfois des produits semblables. La seule différence avec une monture griffée, c'est qu'il y a un Chinois de plus dans l'usine qui met un logo dessus.»

Mais au fond, pourquoi fait-il tout ça? «J'ai l'impression que je contribue à faire quelque chose d'utile», dit-il tout bonnement.

■ Pour joindre Philippe Rochette : philippe@bonhommealunettes.org ou 514 303-4315.

Visitez également le www.bonhommealunettes.org.